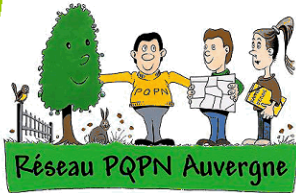


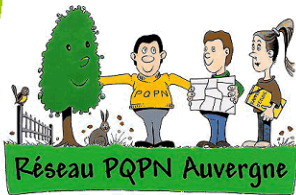
Bilan 2005/2008 du Réseau régional PQPN Auvergne

8 avril 2008

Genèse du réseau

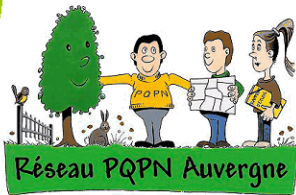


- 2001 : des journées de sensibilisation à destination des PQPN animées par la FRANE (avec le soutien de la DIREN)
- 2003/ 2004 : pour aller plus loin, une enquête auprès des PQPN, pour :
 - établir le « profil du PQPN »
 - appréhender leur degré d'isolement
 - identifier leur niveau de connaissance, leurs territoires d'intervention, les outils utilisés
 - noter leurs propositions d'actions portées par un réseau
- Mai 2004 : journée de rencontre des acteurs des aménagements fonciers (DDAF et CG) organisée par la DIREN
- Janvier 2005 : réunion de lancement du réseau à l'ENITA



Finalités du réseau

- Encadrer, soutenir les PQPN dans leurs missions
- Sensibiliser en amont les acteurs des aménagements fonciers aux problématiques environnementales, et agri-environnementales pour instaurer une véritable réflexion régionale relative à l'amélioration de la qualité de ces aménagements.



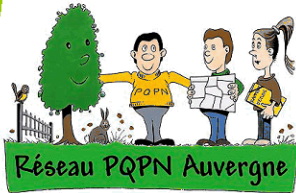
Objectifs du réseau

- Conforter la fonction de PQPN, aux yeux des autres acteurs de l'AF et des membres des CCAF :
 - ⇒ redonner toute sa place au PQPN dans le débat entre les agriculteurs et les propriétaires fonciers
 - ⇒ faire valoir l'ensemble des enjeux et pas uniquement les enjeux agricoles.



Objectifs du réseau (suite)

- Apporter plus de contenu à la fonction :
 - ⇒ pour les PQPN souvent militants d'associations ou des personnes pratiquant une activité proche de la nature (chasse, pêche...), l'objectif est d'élargir leur approche et leur champ d'action par un regard plus large sur les questions environnementales.
 - ⇒ pour les autres PQPN qui n'ont quasiment pas de compétences (habitants de la commune, agriculteurs...), l'objectif est de les sensibiliser/former aux notions environnementales
- Faciliter la désignation des PQPN et l'exercice de leur mission



Modalités de fonctionnement du réseau

- **Co-animation DIREN-FRANE** (une convention qui précise les objectifs à atteindre, les outils et actions à conduire et les modalités du partenariat)
- **Association des acteurs dont les PQPN à l'élaboration des actions à conduire**
- **Co-financement des actions : DIREN, FRANE et Départements (CG)**